



Cinémaboule

C.P. 5002, Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0

819 983-2574 – cinemaboule@gmail.com – cinemaboule.com

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC MÉMOIRE DE CINÉMABOULE AU MCC — MAI 2016

PERMETTRE AUX CITOYENS DE LA RÉGION RURALE DE LA MRC DE PAPINEAU DE VOIR ET D'APPRÉCIER LE CINÉMA D'ICI ET D'AILLEURS

Créé en 1994, le ciné-club Cinémaboule a pour mission principale la diffusion du cinéma d'auteur d'ici et d'ailleurs. Au fil des ans, Cinémaboule a acquis une réputation d'organisme culturel sérieux et dynamique. Membre de l'Association des cinémas parallèles du Québec, Cinémaboule profite amplement des services de l'organisme national tout en conservant sa personnalité et sa sensibilité rurales spécifiques. Le ciné-club s'efforce de travailler en synergie avec d'autres organismes du territoire, culturels ou autres. En région, et particulièrement en région rurale, il importe de bien se faire entendre des instances décisionnelles établies dans les grands centres. La représentation de Cinémaboule est un souci constant pour son équipe.

Depuis 22 ans, Cinémaboule éduque son public en offrant une présentation orale avant chaque film; en organisant des événements auxquels participent des cinéastes québécois (p. ex. un mini festival ZOOM sur le cinéma québécois – 9 éditions déjà! et des soupers-documentaires en présence des réalisateurs); et en offrant des formations, parfois aux jeunes dans les écoles, parfois aux adultes.

Les écoles constituent un milieu plutôt hermétique, difficile d'accès; pourtant, c'est bien l'endroit où il est nécessaire d'éduquer le jeune public, de préparer la relève. Non seulement importe-t-il de lui apprendre à comprendre et à apprécier le 7^e art, mais aussi à l'utiliser, car le cinéma est en outre un outil de communication et d'information. Ses « techniques » de base (de l'écriture du scénario à la diffusion du film) sont utilisées aujourd'hui dans les productions pour le grand écran, pour la télé, pour le Web, pour les présentations, les documentaires, etc.

L'art – la culture – devrait être intégré à la vie quotidienne des citoyens et non être considéré comme un secteur de « loisirs » ou de « marginalité ». La créativité est une ouverture de l'esprit qui sert à l'évolution humaine tout autant que les principes scientifiques. L'implication des bénévoles à Cinémaboule est au cœur de sa longévité. En 22 ans, bon nombre de citoyens ont œuvré bénévolement aux activités de Cinémaboule. Ces personnes sont sensibilisées aux aléas de la vie d'un ciné-club et à l'importance de répondre aux besoins de son public. Elles ont tenu l'organisme à bout de bras, avec une générosité dont il faut reconnaître toute la valeur sociale, éducative et culturelle.

RECOMMANDATIONS – La politique culturelle du Québec devrait faire en sorte de :

- Rétablir l'enveloppe du Programme d'aide à la diffusion du cinéma d'auteur à son niveau d'origine et soutenir adéquatement les organismes de diffusion de cinéma d'auteur, particulièrement en région, et particulièrement le cinéma québécois;
- Continuer de soutenir financièrement l'Association des cinémas parallèles du Québec en tant que regroupement national et fournisseur de services aux organismes;
- Favoriser un **accès égal** aux œuvres cinématographiques sur l'ensemble du territoire québécois, pour tous les citoyens – une sortie rapide des films (surtout québécois) dans les salles parallèles régionales;
- Reconnaître et valoriser la participation active des citoyens à la diffusion de la culture;
- Favoriser l'intégration du cinéma dans les écoles afin de former les artistes et le public de demain;
- Répartir de façon équitable les pouvoirs et les budgets dans les régions du Québec.